

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [6]

Rubrik: Année internationale de l'enfance

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Année internationale de l'enfance

Le Pavillon des Enfants Fous

de Valérie Valère / Ed. Stock 2

Valérie a 14 ans. Claquement de portes, les parents, ras-le-bol. « Je déteste ma mère », « mon père est un salaud ». L'adolescence dans toute sa splendeur ? Non, l'adolescence dans toute son horreur, car Valérie est anorexique. Elle refuse toutes les salades, les beefsteacks, les desserts que lui offre sa mère, elle pèse moins de 40 kg. Alors, très vite, c'est l'hôpital psychiatrique. Isolement total, interdiction absolue de lire et d'écrire (activités qui étaient les derniers refuges de Valérie). Le monde adulte, une fois de plus, se dresse contre elle. Monde pourri, « dégueulasse » qui emploie la force physique et morale contre une enfant qui n'offre aucune résistance. Elle ne veut plus manger, et alors ? Ça la regarde !

Voilà à peu près comment, 3 ans plus tard, Valérie raconte son expérience dans son livre : « Le Pavillon des Enfants Fous ». Je dois dire que tout au long de cette lecture, j'ai adhéré complètement à la révolte de Valérie contre l'univers carcéral de l'hôpital. Mais de quel droit utilise-t-on semblables méthodes ? Et le médecin peut-il se féliciter d'avoir guéri lorsqu'il lit les dernières pages du livre : sortie de l'hôpital avec 8 kilos de plus, Valérie n'a qu'une envie, se suicider, se jeter sous la rame d'un métro. Seul l'arrête le sentiment que son corps écrasé fera sale !

Amnesty International continue à lutter contre la torture

Lutter pour la libération des prisonniers d'opinion de toutes ethnies, religions ou régimes politiques, contre la peine de mort et **contre la torture**, c'est la tâche assidue que s'est fixée Amnesty International. Notre civilisation, loin de voir la torture diminuer, la voit s'institutionnaliser dans plusieurs pays. Elle prend diverses formes : physique, par des méthodes brutales ou raffinées, psychologique, en prison ou en asile psychiatrique. Amnesty dans sa campagne de fin juin met en exergue le Cameroun, l'Uruguay, l'URSS, l'Irlande du Nord. **Ce ne sont que 4 pays parmi les 60 pays qui utilisent la torture, ni les pires, ni les meilleurs, mais qui prouvent que tous les continents, tous les régimes peuvent être atteints.**

Lydia Artemovna Valendo, 53 ans, ingénieur russe, fut internée en asile psychiatrique quelques mois en 78 pour avoir demandé à plusieurs reprises la permission d'émigrer. Ayant perdu son travail après sa première demande, elle fut ensuite considérée comme un « danger social », ce qui justifia son internement à l'Hôpital de Novinska où elle fut traitée avec des drogues puissantes.

Alvaro Balbi, étudiant en médecine, mort sous la torture en Uruguay, sous le supplice du « sous-marin » (submersion jusqu'à suffocation) à l'âge de 32 ans. Il laisse 4 enfants, une femme enceinte d'un cinquième enfant. Son corps lui fut ramené deux jours après l'arrestation (lors d'une assemblée de travailleurs). Il aurait succombé officiellement à une crise d'asthme, alors que des signes évidents de tortures étaient visibles.

Alors, je me suis précipitée chez un psychiatre. N'existe-t-il pas d'autres méthodes pour guérir les gosses ? Réponse médicale : Non. C'est ça ou crever. Ne plus manger, pour l'anorexique, c'est son ultime façon de parler, de vouloir dire quelque chose avec son corps puisqu'elle ne peut plus utiliser d'autre forme de communication. Elle ne peut plus parler avec ses parents qui tiennent tellement à avoir une belle plante qui pousse bien. Valérie, par exemple utilise sa dernière arme de rébellion : ne plus manger. Elle est sûre d'une part d'attirer l'attention de ses parents mais elle va aussi tourner toute l'agressivité qu'elle porte à ses parents contre elle-même. Elle se détruit, elle se punit. Alors, l'hôpital répressif, dur, implacable, isolateur, va lui permettre de changer l'objet de son agressivité. Au lieu de diriger l'agressivité contre elle, elle va la tourner vers l'hôpital et donc se libérer, elle. Voilà. Ce n'est pas la guérison bien sûr. Rien n'est résolu au niveau de ses relations avec les autres, mais au moins elle vit. La preuve, Valérie Valère est sur le point de publier un second livre, un roman cette fois. Encore une thérapie par la plume ? Le lecteur en tout cas n'aura pas à s'en plaindre.

Marie-Pierre Carretier

Les mères coupables

Quand les maisons d'éditions ont enfin laissé la parole aux femmes (je parle d'une parole autre que les romans à la Delly), elles ont commencé par nous parler de leurs tripes, sang, féminité, féminitude. Bon, voilà le stade de passé, elles peuvent aborder des problèmes généraux et néanmoins tangibles. Paule Giron qui est journaliste et Francine Fredet qui ne l'est pas, accusent. Elles foncent à l'assaut d'un pouvoir et pas le moindre puisqu'il s'agit du pouvoir médical. Mères toutes deux d'enfants psychotiques, elles racontent leurs épreuves multipliées par la culpabilité que voulaient leur asséner médecins de tout poil. « Mais vous êtes la Mère Madame... » Le titre qu'a choisi Francine Fredet résume en une ellipse toute une démarche médicale face à l'enfant anormal et à la mère qui s'en occupe. Mais vous êtes la Mère, Madame ! C'est bien vous qui l'avez fait ce petit, à vous de le supporter, de l'aimer, de le guérir. C'est bien vous qui l'avez fait, vous en êtes responsable et peut-être aussi de sa maladie. Mère castratrice, mère couveuse, mère indigne, et qu'importe si vous tombez dans la rue, évanouie, faute de ne plus dormir et qu'osez-vous vous plaindre de vos varices, de votre vieillissement précoce, de vos cheveux qui tombent, car enfin, vous êtes la Mère Madame !

20 ans de calvaire pour Francine Fredet, racontés sur un ton vibrant, émouvant à l'extrême et au bout, une tentative d'équilibre dans cette famille restée unie malgré tout.

Paule Giron est plus tonique dans son écriture et dans sa démarche. Dès le début, elle se révolte contre les psy qui veulent lui coller des fantasmes que produise leur imagination délirante (un exemple, si le fils de Paule a des problèmes relationnelles, c'est parce que sa mère à elle, était une lesbienne qui s'ignorait !) Ils n'ont peur de rien, et malgré son métier, sa verve, sa santé, Paule Giron se laisse piéger, englué dans le discours psychanalytique. Elle aura de la chance. Au bout de sa course au docteur-miracle, elle trouvera le « bon » psychanalyste (bon pour elle en tout cas), elle s'en sortira et avec elle son fils et le reste de sa famille.

Des bons et des mauvais, il y en a partout, mais à lire ces deux livres, il semblerait que dans le cas des psychanalystes, le mélange ressemble fort à : « un cheval, une alouette ».

Marie-Pierre Carretier

La mère empêchée, Paule Giron Ed. Le Seuil
Mais Madame, vous êtes la Mère... Francine Fredet, Ed. Le Centurion

Année internationale de l'enfance

Ne pas oublier les enfants handicapés

Le pâle soleil d'avril faisait son apparition. La terrasse du café était pleine, chacun essayant de capter sur lui l'attention des rayons. C'est à peine si les badauds remarquèrent l'arrivée d'un garçonnet, qui tenait de son bras droit un gros paquet entouré de chiffons, et, dans sa main gauche, un carton à chaussures. Il s'assit sur le trottoir, dos au mur du café, déposa délicatement son paquet — un bébé d'environ une année qu'il assit à ses côtés — ouvrit son carton à chaussures, en retira un bout de ficelle et un petit morceau de bois dont l'utilisation reste à ce jour inconnue, et donna au bébé la boîte vide en guise de jouet. Puis il se mit en position. Coude gauche appuyé sur la cuisse gauche, il tendit résolument la main droite, paume vers le ciel. Le couvercle du carton faisait office d'écuelle. Tout était en place. Le bébé jouait tranquillement, le garçonnet mendiait.

La journée n'était pas bonne. Les passants pressés ne remarquaient même pas les gamins, d'autres les avaient à peine aperçus qu'ils avaient déjà détourné les yeux, quelques femmes s'attendrissaient sur le bébé adorable quoique sale, rares étaient celles — pas un seul homme — qui jetaient une piécette dans le couvercle blanc.

Cette scène se passe en Europe, le deuxième trimestre de l'Année Internationale de l'Enfant vient juste de commencer. C'était il y a deux mois à peine.

Dans le jargon des professionnels de la protection de l'enfance, ces gosses ont un nom : on les dit « socialement désavantagés ». Il y a même un article de loi qui les protège universellement. C'est le Principe V de la Déclaration des Droits de l'Enfant : « **L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation** ».

Pauvre, de génération en génération

Si tous les enfants doivent, comme nous l'avons vu dans les numéros précédents, bénéficier d'une protection spéciale du simple fait qu'ils sont des enfants, certains ont droit à une attention plus grande encore.

Le lien entre « désavantagé socialement » et « désavantagé physiquement ou mentalement » n'est pas une construction de l'esprit des fonctionnaires internationaux réunis aux Nations Unies. C'est une vérité tragique et, la plupart du temps, un cercle vicieux. On sait aujourd'hui que la malnutrition — sans parler de la sous-alimentation — a des séquelles graves qui sont souvent irréversibles.

Cercle vicieux, disons-nous, parce que la malnutrition qui, le plus souvent découle de la misère, peut provoquer un retard de la croissance physique et de l'activité cérébrale et diminuer la résistance aux infections. Souvent malades, tiraillés par la faim ou apathiques, les enfants ne suivent pas à l'école. Adolescents sous-qualifiés, ils ne trouveront pas de travail. Désargentés, ils iront grossir les bidonvilles où ils créeront à leur tour une famille. La misère sera, comme pour eux, le lot de leurs enfants.

Cette situation n'est pas l'apanage des seuls pays en voie de développement, où les ravages de la misère sont plus fréquemment évoqués que dans le monde industrialisé. Elle prévaut également dans nos pays où peu connaissent l'existence du Quart-Monde. Le Quart-Monde, ce sont les exclus, ceux qui, de génération en génération, survivent en marge du système. Ceux qui ferment leur porte au passage de l'assistant social de peur qu'il ne fasse sur eux un rapport négatif aux services de protection de l'enfance. Et le risque conséquent qu'on ne retire à la famille ses enfants est une épée de Damoclès.

Ce sont les mêmes qui ne montrent jamais leur enfant malade à un médecin, tout d'abord, comme avec l'assistant social, par peur des conséquences, ensuite, parce qu'ils ne comprennent pas ce que leur explique le docteur ou l'infirmière. Les remèdes sont mal administrés par une mère qui, quasi illettrée sinon complètement, ne peut pas lire le mode d'emploi : l'enfant ne guérira pas. Culpabilisée, la mère — on n'insistera jamais assez là-dessus, aime son enfant — ne le ramènera plus chez le médecin.

Il existe un Quart-Monde dans tous les pays industrialisés. On évalue à dix millions les personnes qui, en Europe, vivent dans cette misère



physique et affective où, bien souvent, alcoolisme et violence vont de pair.

La peur de l'autre

De même que la communication avec le Quart-Monde est difficile, voire impossible, la communication avec les handicapés physiques ou mentaux pose aux « normaux » des problèmes parfois insurmontables. C'est patent avec les paralysés en chaise roulante — enfants ou adultes — que chacun évite subtilement du regard s'il vient à les croiser. Le Principe V de la Déclaration réclame pour tous les enfants atteints d'un handicap une éducation et un traitement spéciaux.

Le débat sur l'intégration des enfants handicapés mentaux dans les classes régulières est toujours actuel. La peur que suscite chez l'homme ce qui lui est différent se fait encore fortement sentir aujourd'hui. Les parents d'enfants retardés vous le diront, qui se sentent si peu appuyés dans leur combat quotidien pour faire reconnaître leur enfant comme un être humain à part entière.

A maints égards, l'attitude de la société face au handicapé est empreinte d'un caractère irrationnel qui relève de l'inconscient. Les blocages les plus fréquents sont : le handicapé n'est pas vraiment un homme, puisqu'à vingt ans, il a un « âge mental de huit ans » ; il symbolise la souffrance, voire la faute ou le châtement ; il est incapable de se prendre en charge et la société devra payer jusqu'à sa mort pour l'éduquer sans aucun espoir d'une quelconque réciprocité. Enfin, le degré de communication varie entre faible et nul. Dans sa formation lapidaire, le Principe V de la Déclaration ne s'embarrasse pas des peurs et inhibitions.

Les enfants désavantagés ont droit, quelle que soit la cause — cela peut donc également être de la faute de l'enfant — à un traitement adapté à leur situation.

Dans cette ligne, les organismes de protection de l'enfance suivent aujourd'hui deux principes directeurs qui reflètent bien l'interdépendance des problèmes. Le premier est justement d'atteindre ceux que les services sociaux ne parviennent pas à toucher, comme le Quart-Monde. Le deuxième, qui fut le thème d'un colloque organisé par l'Union Internationale de Protection de l'Enfance, est le dépistage précoce du handicap d'origine socio-culturelle.

Martine Grandjean